



NOS PACKS & NOS OFFRES

ENSEMBLE EN ROUGE ET BLANC



Devenez partenaire du R3CA!

Être Partenaire du R3CA, c'est permettre à des jeunes d'évoluer en école de rugby, tout en permettant aux Séniors de poursuivre leurs efforts en Fédérale 2.

Être Partenaire du R3CA , c'est développer votre notoriété grâce à nos moyens de communication.

Être Partenaire du R3CA, c'est bénéficier d'un réseau d'entreprises et de nouveaux contacts.

Être Partenaire du R3CA, c'est aussi profiter de la convivialité des événements organisés par le club.

Être Partenaire du R3CA, c'est pouvoir organiser vos propres événements au sein de notre « Club-House ».

Devenir Partenaire du R3CA, c'est partager des valeurs telles que l'esprit d'équipe, l'engagement, le respect, le courage, la combativité, la solidarité et l'humilité et les mettre en avant.

C'est bien plus qu'un simple partenariat, c'est une volonté mutuelle d'évoluer ensemble.

Vous avez envie d'accompagner et de soutenir des passionnés du Rugby : joueurs, entraîneurs, anciens joueurs de l'ASM, éducateurs du R3CA, dirigeants, Alors, qu'attendez-vous pour rejoindre nos équipes ?



LE R3CA, un club engagé

Au-delà de la performance sportive, le R3CA s'investit pleinement dans la vie sociale et éducative du territoire. Fort de ses valeurs – respect, solidarité, inclusion et dépassement de soi – le club mène de nombreuses actions pour favoriser l'accès au sport à tous et transmettre les fondamentaux du vivre-ensemble.

Interventions dans les écoles

Tout au long de l'année, nos éducateurs diplômés interviennent dans les établissements scolaires de la région pour :

- Initier les enfants à la pratique du rugby à travers des cycles d'apprentissage ludiques et adaptés,
- Promouvoir les valeurs éducatives du rugby : respect des règles, entraide, esprit d'équipe,
- Favoriser l'activité physique et la santé dès le plus jeune âge.

Présence dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Conscients de notre rôle social, nous menons des actions concrètes dans les QPV afin de :

- Rendre le rugby accessible à tous, notamment aux jeunes éloignés de la pratique sportive,
- Proposer des activités gratuites ou à coût réduit, en lien avec les associations locales et les structures de quartier,
- Créer du lien social et offrir un cadre bienveillant et structurant à travers le sport.

Des événements solidaires

Parce que l'engagement dépasse le terrain, le R3CA soutient également des causes de santé publique et de solidarité :

- "Octobre Rose", pour sensibiliser et mobiliser contre le cancer du sein,
- "Movember", pour agir en faveur de la santé masculine,
- Et d'autres initiatives solidaires qui rassemblent joueurs, bénévoles, partenaires et habitants autour de valeurs communes.

<u>Grâce à ces initiatives, le R3CA affirme sa volonté de former non seulement des sportifs, mais aussi des citoyens engagés et responsables.</u>









PACK Majeur

- Utilisation du nom du Club
- Utilisation du logo R3CA
- Association des logos
- Visibilité sur l'équipement des joueurs des équipes Première et Réserve : Maillot, short de jeu Chasuble d'échauffement Tenue de présentation
- Visibilité sur la panneautique en but (4m x 3m)
- Visibilité site web du Club, avec lien
- Logos sur les affiches de match, journal du match
- 4 invitations aux matchs à domicile





PACK OFFICIEL

- Utilisation du nom du Club
- Utilisation du Logo R3CA
- Visibilité sur l'équipement des joueurs de l'équipe Réserve : Maillot, short de jeu Chasuble d'échauffement
- Visibilité sur la panneautique pourtour terrain (4m x 0.80m)
- Visibilité site web du Club avec lien
- 2 invitations aux matchs à domicile



PACK ROUGE & BLANC

- Utilisation du nom du Club
- Utilisation du Logo R3CA
- Visibilité sur l'équipement des joueurs des équipes Juniors ou Cadets : Maillot et tenue de jeu Chasuble d'échauffement
- Visibilité sur la Panneautique pourtour terrain (2m x 0.80m)
- Visibilité Site web du Club
- 2 invitations aux matchs à domicile



PACKS ÉVÉNEMENTIEL

LE PACK PRESTIGE

Réservez votre match avec vos invités

- Apéritif avec les dirigeants et les joueurs
- Déjeuner de qualité
- Places réservées en tribune
- Cocktail d'après-match avec les joueurs

4 personnes 6 personnes 10 personnes

LE PACK EXCLUSIF

Offrez à vos invités un moment **singulier** ET

mémorable!

- Réservez votre match avec vos invités
- Apéritif avec les dirigeants
- Déjeuner de qualité
- Places réservées en tribune
- Cocktail d'après-match avec les joueurs
- Annonce publicitaire de votre entreprise
- Publicité libre sur le terrain

Sur devis

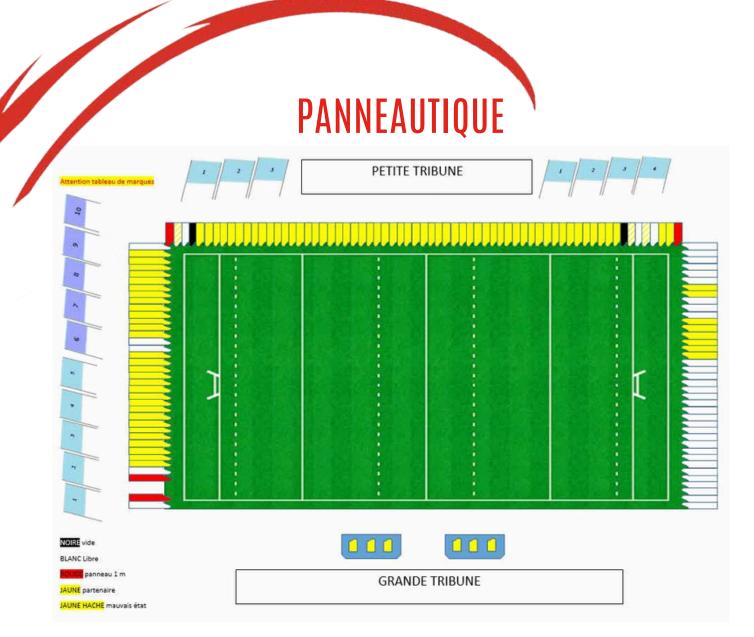
















Panneau 2m x 0.80m:

Panneau 4m x 0.80m:





PROTECTIONS POTEAUX





Largeur: 51 cm



Visibilité 4 poteaux de corner :

Hauteur: 123 cm Largeur: 10 cm



AUTRES OFFRES







Visibilité sur maillot Equ<mark>ipe</mark>

U16 ou U14 ou U12

Visibilité sur Short Equipe:

U16 ou U14 ou U12

Visibilité sur Chasuble Equipe : U16 ou U14 ou U12

<u>Partenaire du match</u>:

- Logo sur les affiches du match
- Logo sur la composition des équipes
- Logo sur les vidéos d'interview d'après-match
- 1 Page complète sur le "journal de match" digital
- Coup d'envoi de la rencontre de Fédérale 2
- Annonce speaker à l'avant match et lors de la mi-temps
- 4 invitations au repas d'avant match



LEGISLATION

Lorsqu'une entreprise, assujettie à l'impôt en France, fait un don à un organisme d'intérêt général, elle bénéficie d'une **réduction de l'impôt sur les sociétés**, mais peut aussi bénéficier de certaines **contreparties** en **communication** et **relations** publiques.

La réduction d'impôt est égale à 60% du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Les contreparties constituent un **avantage offert** par le **bénéficiaire** au **donateur** en plus de la réduction d'impôt. La valeur de ces contreparties doit demeurer dans une « disproportion marquée » avec le montant du don. Il est communément admis un rapport de 1 à 4 entre le montant des contreparties et le montant du don.

Exemple:

Une entreprise qui fait un don de 10 000 € pourra bénéficier de contreparties à hauteur de 2 500 €. Il pourra s'agir de la présence du logo ou du nom de l'entreprise dans la communication, d'entrées gratuites, de remise de catalogues, de mise à disposition d'espaces, etc.

Référence:

Article 238 bis-1 du CGI.

Documents associés : BOI 4 C-5-04, nº112 du 13 juillet 2004

Obligations déclaratives :

Décret 2004-185 du 24 février 2004 et formulaires 2069-M-SD et 2069-MS1-SD.

Documents associés:

Bulletin officiel des impôts (BOI) 4 C-2-00, n°86 du 5 mai 2000 et 4 C-5-04, n°112 du 13 juillet 2004.

Sources:

http://www.culturecommunication.gouv.fr Guide Fiscal FFR



NOS PARTENAIRES





ROBINETTERIE & SOLUTIONS INDUSTRIELLES















DE PRO





















AU BUREAU

PUB&BRASSERIE

















































BOUSQUET

NOS PARTENAIRES















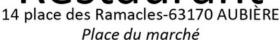


Dépannage et Entretien d'appareils de chauffage Agence de Clermont-Ferrand

VITRERIE - MENUISERIE

CONSTANT

PHRRIT









IOIIURE









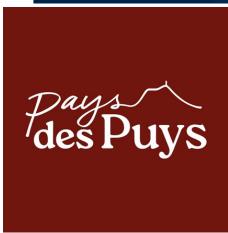
COUVERTURE . ZINGUERIE . CHARPENTE

DOME











VOTRE OPTICIEN-LUNETIER





























FAURE Thierry

06 63 74 71 07 thierry.faure@pichot.co



BIEHLER Thomas

06 51 53 20 12 thomasbiehler.r3ca@gmail.com



PARC DES SPORTS MICHEL COUTURIER

3 Allée des Sports - 63800 COURNON D'AUVERGNE

04 73 84 15 31